60



Conseil d'administration Séance du 7 novembre 2023 Délibération n°2023-079

Fixation des contingents de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique, d'aménagements de service et de Congés pour Projet Pédagogique pour l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignantschercheurs et portant statut particulier des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences modifié ; Vu le décret n°2000-552 du 16 juin 2000 relatif aux aménagements de service accordés à certains personnels enseignant dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ; Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Le débat d'orientation budgétaire présenté au CA du 3 juillet 2023 précise le contexte d'élaboration du budget 2024 sur le plan financier et sur le plan des ressources humaines, ainsi que les grandes orientations politiques.

Les contingents de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT) et de Congés pour Projet Pédagogique (CPP) sont fixés dans ce cadre.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, la fixation des contingents suivants pour l'année universitaire 2024-2025 :

- 10 semestres (8 semestres UBS + 2 semestres SHS) de CRCT pour les enseignants-chercheurs au titre des phases nationale et locale;
- 5 CPP pour les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires du 2nd degré au titre de la phase locale (1 CPP durant 6 mois);
- 2 semestres (2 * 192h) d'aménagement de service pour les enseignants du 2nd degré souhaitant préparer une thèse ou après obtention de leur thèse.

Document en annexe :

- Néant

Décompte des votes :

Suffrages exprimés: 19

Membres en exercice :27Pour :19Membres présents :14Contre :0Membres représentés :5Abstentions :0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 14 novembre 2023

